

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 21

Artikel: La romance du "Pauvre Jaques"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le printemps.

Nos pères ont chanté le printemps, les fleurs et le soleil de mai, et nous nous souvenons encore de certaines années dans lesquelles le mois d'avril, fidèle à l'étymologie de son nom, ouvrait véritablement l'ère de la belle saison et où le mois de mai rayonnait dans la splendeur d'une nature ensoleillée ; mais il semble que décidément nous devons renoncer à ces beaux jours, car, depuis longtemps déjà, le mois des fleurs est devenu celui des giboulées, du vent, de la pluie et du froid.

Chaque année, à la même époque, trois ou quatre saints qui, par parenthèse, ont de fort vilains noms, se plaisent à jeter l'inquiétude dans les cœurs, par d'abominables *rebus*. Cette année encore, nos agriculteurs et nos vignerons ont mainte fois, le soir, regardé le ciel avec anxiété et consulté le thermomètre en se demandant comment la température de la nuit se comporterait.

A propos du thermomètre, il est bon de rappeler à plusieurs l'erreur qu'ils commettent en se basant uniquement sur les indications de cet instrument, en pareilles circonstances. Tout récemment encore, nous entendions dire : « Le thermomètre marque sept degrés au-dessus de zéro ; il n'y a rien à craindre pour cette nuit ». Et cependant, chacun doit savoir que les corps terrestres peuvent acquiescer, la nuit surtout, une température plus basse que celle de l'atmosphère dont ils sont entourés. Ils se refroidissent d'autant plus par le rayonnement nocturne qu'ils ont un plus grand pouvoir émissif, c'est-à-dire qu'ils perdent plus facilement leur chaleur. Les plantes, entre autres, sont dans ce cas ; elles tendent à se refroidir et même à geler par l'effet du rayonnement nocturne ; c'est pourquoi on les recouvre de nattes qui font l'office d'écran et s'opposent à la déperdition de la chaleur.

On remarque qu'à la surface du sol et par une nuit claire, les plantes peuvent avoir une température de 6, 7 et même 8 degrés centigrades au-dessous de la température de l'atmosphère ambiante.

La perte de chaleur résultant du rayonnement nocturne est telle qu'au Bengale on l'utilise pour produire de la glace. Pendant les nuits claires et sereines, on dispose sur des substances non conductrices du calorique, telles que des bottes de paille ou des feuilles sèches, de grandes jattes plates, dont le fond est recouvert d'une très faible couche d'eau. Les jattes et l'eau se refroidissent au point que le lendemain matin, avant le lever du soleil, on recueille des plaques minces de glace destinées à rafraîchir les boissons.

Il ne faut donc pas juger du froid qu'une plante a éprouvé, la nuit, par les seules indications d'un thermomètre suspendu dans l'atmosphère. Une plante peut être fortement gelée, quoique l'air ambiant se soit constamment tenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro. Mais, on le sait, la pauvre lune, par elle-même, n'y est pour rien.

On cherche encore la cause d'un refroidisse-

ment de température dans le courant de mai. Plusieurs ont cru la trouver dans l'effet produit par la fonte des glaces dans les mers septentrionales ; mais le fait paraît inadmissible à beaucoup de gens, attendu que ce refroidissement nous revient à époque fixe, tandis que diverses circonstances peuvent avancer ou retarder notablement la fonte des glaces à laquelle on veut l'attribuer.

Quelques savants estiment, — et leur opinion nous paraît beaucoup plus concluante, — que l'abaissement de température est dû à un anneau d'astéroïdes, qui passe entre la terre et le soleil vers l'époque des 11, 12 et 13 mai, connue sous le nom de *Saints de glace*. Cet anneau s'interposant ainsi entre le soleil et nous, comme un écran, intercepte la chaleur qui nous était destinée. C'est désolant, mais il est fort douteux qu'on puisse y remédier.

Quoi qu'il en soit, nous en sommes quittes pour cette année, mais nous l'avons échappé belle !

Les cormorans.

On nous écrit de Genève le 16 mai :

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans l'article patois du *Conteur* de samedi dernier une phrase dont voici la traduction :

« On appelle les portefaix des *cormorans*, » on ne sait pourquoi. »

Je puis vous renseigner à cet égard, et si vous pensez que cela intéresse vos lecteurs, vous pourrez le leur raconter.

En l'année ..., le Conseil administratif de la ville de Genève, pour animer davantage la rade, avait eu l'idée heureuse de se procurer quelques couples d'oiseaux d'eau, de canards, de cygnes, etc., etc... des cormorans. Ces volatiles amusaient beaucoup le public, surtout les cormorans, qui couraient sur l'eau et plongeaient à chaque instant. Mais on ne tarda pas à savoir que chaque plongeon coûtait la vie à un poisson, ce qui refroidit le public à leur égard, le Conseil administratif contribuant ainsi à dépeupler le lac !

La même année, nous avons vu apparaître, à Genève, la première société de portefaix en costume. Est-ce simple coïncidence, ou les portefaix ont-ils voulu rançonner le public par des prix trop élevés pour l'époque, comme les cormorans rançonnaient les poissons ?... je ne sais, mais cette appellation leur fut appliquée dès le premier jour, et le nom est resté. Encore aujourd'hui on les appelle couramment des cormorans.

Comment se fait-il que ce surnom tout local ait franchi nos frontières ?... C'est un de ces mystères comme la linguistique en a beaucoup.

Je puis faire erreur dans les détails, car il y a longtemps de cela ; mais je garantis le fait que la première société de portefaix costumés, de Genève, a tiré son nom des oiseaux aquatiques introduits la même année dans notre port. »

Un abonné.

La romance du « Pauvre Jaques. »

Parmi nos lecteurs, quelques-uns doivent encore connaître la romance du *Pauvre Jaques* que chantaient nos grand'mères, et dont l'air est demeuré populaire. En voici quelques strophes :

Pauvre Jaques, quand j'étais près de toi,
Je ne sentais pas ma misère :
Mais à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre.

Quand tu venais partager mes travaux,
Je trouvais ma tâche légère,
T'en souvenait-il ? Tous les jours étaient beaux.
Qui me rendra ce temps prospère ?

Quand le soleil brille sur nos guérets,
Je ne puis souffrir sa lumière ;
Et quand je suis à l'ombre des forêts,
J'accuse la nature entière...

L'histoire, parfaitement authentique, qui a inspiré ces vers, est d'une touchante simplicité.

M^{me} Elisabeth, la sœur infortunée de Louis XVI, avait fait venir de la Suisse plusieurs vaches et, désirant avoir pour les soigner un jeune pâtre du canton de Fribourg, elle avait chargé M^{me} de Raigecourt de prier M^{me} de Diesbach de lui procurer un bon sujet, dont la fidélité surtout fût à toute épreuve, car elle était avare du lait de ses vaches, parce que le premier emploi qu'elle en faisait était de le distribuer aux pauvres enfants. Et l'idée que ces infortunés ne manqueraient pas de la nourriture qui leur était propre, lui faisait trouver délicieux le superflu qui lui restait pour son usage particulier.

Le bon Jaques (c'était le nom du vacher suisse), fidèle observateur des intentions de sa maîtresse et touché de sa bienfaisance, mettait le plus grand zèle à suivre ses ordres. Il disait souvent : « Ah ! quelle bonne princesse ! Non, la Suisse entière ne possède rien d'aussi parfait ! »

La fidélité et la franchise de ce jeune homme avaient si fort intéressé M^{me} Elisabeth qu'elle désira savoir, par M^{me} de Diesbach, si le bon Suisse était content près d'elle et s'il ne regrettait pas sa patrie.

Jaques, au milieu de sa nouvelle fortune, nourrissait un regret au fond du cœur ; ce n'était pas le mal du pays, mais un sentiment plus tendre encore. Il aimait une jeune fille, nommée Marie, et le jour des fiançailles était déjà arrêté, quand il fut forcé de quitter la Suisse pour venir prendre possession de ses nouvelles grandeurs de l'étable de Montreuil. Or, Jaques regrettait Marie, et Marie regrettait Jaques ; elle craignait même que l'absence n'effaçât de son cœur le souvenir de sa promesse. M^{me} Elisabeth, au lieu d'un heureux qu'elle croyait avoir fait, avait fait deux malheureux.

Une fois que la princesse eut appris ces détails par M^{me} de Diesbach, femme d'un officier suisse qu'elle avait chargée d'interroger le mélancolique héros de cette gentille églogue, le mal fut bientôt réparé. On écrivit à Marie de venir épouser Jaques, avec promesse de la

nommer laitière de Montreuil. M^{me} Elisabeth leur fit bâtir une cabane dans son jardin, monta leur petit ménage et les attacha tous deux à son service. Alors Jaques ne soupira plus et trouva que Marie avait apporté avec elle la Suisse tout entière à Montreuil. M^{me} de Travanet composa à cette occasion les paroles et la musique de la romance intitulée : *Pauvre Jaques*. L'air, les paroles et l'anecdote coururent la ville, et l'on s'attendrissait au récit de cette idylle transportée des montagnes de la Suisse dans les jardins de Montreuil. La louange publique n'oublia pas la princesse qui avait fait le bonheur de ces deux enfants de la Suisse.

Malheureusement, M^{me} Elisabeth fut victime de la Révolution. Liée au sort du roi et de la reine, elle fut enfermée au Temple et mourut sur l'échafaud le 9 mai 1794. La femme de Jaques, si dévouée à sa bienfaitrice, fut aussi mise en prison. Jaques trouva le moyen de fuir et de retourner plus tard en France pour tenter d'arracher sa chère épouse à la mort. Son courage fut couronné de succès ; il obtint sa mise en liberté et la ramena dans le canton de Fribourg.

C'est le 26 mai 1789 qu'avait eu lieu le mariage de Jaques et de Marie.

On lit sur les registres de la paroisse de Saint-Symphorien, où ils reçurent la bénédiction nuptiale, que le mari se nommait Jaques Bosson et la femme Marie-Françoise Magnin, tous deux natifs de Bulle, canton de Fribourg, Suisse.

Napoléon intime

M. Taine, l'éminent historien, dont on peut ne pas partager toutes les opinions, mais dont les travaux ont une extrême importance, a, à diverses reprises, étudié la figure de Napoléon I^{er}, en qui il a vu pour ainsi dire un homme d'une autre époque que la sienne, un survivant des aventuriers du quinzième siècle.

On n'a pas oublié, sans doute, que la sévérité de ses jugements émut le prince Napoléon, qui lui répondit par un livre très vif, mais sans aucune portée philosophique, car ce n'était qu'une apologie passionnée du terrible destructeur d'hommes.

Au cours d'une nouvelle étude sur Napoléon, M. Taine a été amené à traiter une question assez piquante.

Certes, il a de plus hautes visées que de relever ces détails, mais nous retiendrons, comme une chose curieuse, cette partie de son travail.

Il montre un Napoléon intime... incroyablement goujat (c'est, à la vérité, le seul mot qui convienne) ; ce dédain de toutes les règles de la bienséance, M. Taine incline à le croire voulu, comme pour corroborer ce mot célèbre de l'Empereur, en une de ses heures de fol orgueil : « Je suis à part de tout le monde, je n'accepte les conditions de personne ».

Et on voit, dans ce chapitre, d'après les Mémoires encore inédits du comte Chaptal, Napoléon semblant s'attacher à repousser le Code vulgaire de la civilité extérieure, rompant intentionnellement avec les plus élémentaires usages de politesse.

« Le bon goût, disait une fois Talleyrand, dans une de ses boutades, est son ennemi personnel ; s'il pouvait s'en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus ! »

Ces notes inédites de Chaptal relèvent d'étonnantes petits faits.

Un jour, dans un bal de l'Hôtel-de-Ville, on lui présente une jeune femme, qui avait une grande réputation de beauté.

Elle faisait son compliment à l'Empereur

Napoléon l'arrête, la toise, la regarde dans les yeux et s'écrie :

— « Ah ! bon Dieu, on m'avait dit que vous étiez jolie ! »

Et il passe.

Cet affront public, sans raison, sans excuse, causa à la malheureuse femme, stupéfaite, une abominable crise de nerfs.

Une autre fois, à un bal de la Cour, un vieillard

s'incline, en voyant passer le souverain, et manque de perdre l'équilibre. Napoléon s'approche de lui, et se met à sourire :

— « Allons, fait-il, vous n'avez plus beaucoup de temps à vivre ! »

Il y a des traits nombreux qui attestent cette sorte de méchanceté réfléchie, son besoin de tyrannie en tout.

Un jour, il y avait dîner d'apparat aux Tuileries.

L'Empereur avait à sa table quinze de ses grands dignitaires toujours un peu inquiets de cet honneur, car ils connaissaient les bizarreries d'humeur du « maître ».

On prend place, et les valets servent le potage.

Aussitôt, Napoléon se lève et déclare le dîner terminé.

Il prenait ainsi un plaisir, qui semble absurde, à exercer son despotisme dans les plus petites choses.

Un soir, il y avait aux Tuileries un cercle de dames, dont plusieurs étrangères, récemment arrivées à Paris.

C'était la société la plus choisie et la plus raffinée.

Napoléon paraît, ne leur adresse aucun salut, répète, dix fois de suite : « Il fait chaud ! » et il se retire les laissant stupéfaites.

Découvrait-il par hasard, de ses yeux perçants, une intrigue, il ne tardait pas à mettre le mari au courant d'une situation qu'il eût peut-être toujours ignorée, et il le faisait avec une sorte de férocité, comme pour jouir du chagrin du malheureux époux trompé.

Il n'était pas plus discret, au reste, en ce qui concernait ses propres conquêtes.

Une fois, le Ministre des Cultes, Portalis, vient au Conseil, le visage ravagé. Interrogé, il déclare qu'il vient de perdre un de ses parents les plus chers. Napoléon n'a pas un mot banal de condoléances ; il hausse les épaules et il dit : « Cela m'est bien égal ! »

Ces notes de Chaptal sont bien caractéristiques. C'étaient des observations faites sur le moment. Elles ont tout l'accent de la vérité.

Il y avait, chez Napoléon, comme un besoin d'une attitude agressive, comme une joie d'offenser.

Ce Napoléon intime aide à comprendre le Napoléon de l'histoire.

Lè dou margheli.

— Dis-mè vâi, Jean-Louis, est-te bin zu lo meti stu l'hiver ?

— Na, pardieu, mauvaise annâie, né presque min zu dè mòo et lo pou que l'ai a zu l'étai ti d'ai pouro diablo. Et tè, François, c'ein va-te mi pè tsi vo ?

— Ouai !... peindeint l'hiver qu'on arâi lo teimps, n'ein n'a pas pi ion que volliè sè dècida dè parti ; mâ pas petou que pu coumeinci d'allâ après la tourbe, cliau bougro dèménad-zont coumeint dâi sorciers.

La Monnaie.

La partie de la route de Lausanne à St-Maurice, comprise entre le pont de l'*Eau-Froide*, à l'entrée sud de Villeneuve et le point de bifurcation du chemin de Noville, est connue par les habitants de l'endroit sous le nom de *La Monnaie*.

Le long de *La Monnaie* on n'a, au premier plan, que les fossés qui bordent la route et les marais qui sont au-delà.

A certaine saison de l'année, ces grands fossés captivent les regards du piéton par la riche végétation de leurs plantes aquatiques, parmi lesquelles s'étalent, à la surface de l'eau, les magnifiques corolles du nénuphar.

Cette eau renferme une quantité considérable de grenouilles, dont le cri : oueh ! oueh ! vous atteint d'avance et vous poursuit après.

Il paraît que le nom de *La Monnaie*, donné à ce tronçon de route, est vieux, très vieux.

Voici ce que l'on raconte de son origine :

Un montagnard, revenant de Villeneuve, comptait la monnaie qui lui restait en poche

— Tai ! pas mé què sa batze !

— Ouèh ! dit une grenouille.

— Le vé reconta : ion, dou, tràï, quatre, cinq, chî, sa ; pas ion dè plie.

— Ouèh ! oueh ! disait la grenouille.

— Sa, tè dio.

— Ouèh ! oueh !

— T'ein a meintu.

— Ouèh ! oueh !

— Eh bin, tai ! conta tè-mèma, du que te crâi d'ein mé savâi què mè.

Et sur cela, le paysan lance sa monnaie dans le fossé.

C'est dès lors qu'on a donné au tronçon de route, sur lequel s'est passée cette scène, le nom de *La Monnaie*.

Un peu plus haut, c'est *La Bourgogne*. Nous serions curieux de connaître aussi l'origine de ce nom transjuraïn.

La fête du village.

Chaque année, le mois de mai ramène dans nos villages la fête par excellence, celle des petits et des grands, des jeunes et des vieux, l'*Abbaye*, enfin.

Deux jours de festins, de danses et de coups de fusil, il y a là de quoi faire battre bien des cœurs et mettre en émoi les ménagères et les tireurs, qui s'adressent à l'avance de troublantes questions : « Parviendrai-je à viser juste, ou mes balles iront-elles s'égarer on ne sait où ?... — Réussirai-je mes beignets et mes gâteaux ?... Mes filles trouveront-elles des danseurs convenables ?... »

Mais il est rare que tout ne se passe pas à la satisfaction générale ; les coups de carabine ne sont pas toujours heureux, mais l'odeur de la poudre d'une part, les perçants appels des instruments de cuivre d'autre part, ne laissent sur les fronts aucun nuage inquiétant. Partout la gaité règne ; les maisons elles-mêmes, entourées de jardins fleuris, ont l'air d'être de bonne humeur et les mamans, sans excepter celles qui ont la mauvaise habitude de tout voir en noir, prennent en ce jour leur physionomie la plus aimable. Elles offrent avec grâce de grandes assiettes de bonnes choses aux cavaliers de leurs filles et elles redoublent de douceur envers eux si elles ont quelque espoir de les avoir un jour pour gendres. Il arrive en effet assez souvent que ces petits repas sans conséquence, semble-t-il, sont suivis de bien des repas de noces et de baptêmes.

La table débarrassée, la vaisselle lavée et remise en place, le reste des bricols mis en lieu sûr, les ménagères peuvent en toute conscience s'accorder un moment de plaisir et aller voir la danse, et cela d'autant plus que leurs maris qui, depuis de longues heures s'acharnent à la conquête de l'un des prix suspendus sous l'avant-toit du stand, commencent à se rapprocher d'elles.

Le pont de danse devient le rendez-vous général ; il n'y manque pas un enfant, pas un grand-père et tous portent envie aux privilégiés auxquels l'âge permet de s'en donner à cœur joie.

A une heure fixée, la coutume le veut ainsi, le cri attendu avec impatience retentit enfin :

« Une danse pour les vieux ! »

Alors une mêlée bruyante et joyeuse se produit. Tous s'élancent, tournent de ci de là, se cognent les uns contre les autres, puis finissent par échouer, essouffés, contre les barrières, heureusement solides, du pont de danse !

Une danse pour les vieux, c'est la règle ; mais si ceux-ci envahissent avec ardeur la place de danse, ils se montrent fort récalcitrants lorsque vient le moment de rendre ses droits à la jeunesse impatiente.

« Comment, c'est déjà tout ?... N'y aurait-il pas moyen de nous en laisser tourner encore une ? Voyons, ne faites pas tant d'histoires ! »

Il n'y a pas moyen de résister et le président de la Société des « garçons » donne l'ordre désiré : « Encore une pour les vieux ! En avant la musique ! »